

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 06/2022**

Date convocation	: 01.03.2022
Nombre de conseillers	: 11
En exercice	: 10

Présents	: 8
Votants	: 10

L'an deux mille vingt-deux, le sept mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

Procurations : Michel COURTESSOLE à Omar AÏT MOUH - Bernard VIE à Jean-Pierre PLANCADE.

Secrétaire de séance : Anne-Laurence FRULLINI.

Objet : LOCATION LICENCE DÉBIT DE BOISSONS DE TYPE IV.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n°25/2019 la location de la licence de débit de boissons de type IV, au gérant du multiservice, était de 40 euros par mois. Compte tenu des difficultés liées aux conditions sanitaires de la COVID-19, d'exploiter pleinement la licence IV par le multiservices et afin de soutenir le seul commerce de proximité de la commune, il est proposé au membre du conseil municipal de revoir le montant de la location ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de louer à 1€ symbolique par mois la licence IV pendant une année.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.



Envoyé en préfecture le 09/03/2022
Reçu en préfecture le 09/03/2022
Affiché le 09/03/2022 
ID : 011-211101951-20220307-062022-DE